

Les +
de LEXBASE
FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

ENJEUX PRATIQUES ET ACTUALITÉS DE LA DÉCLARATION DE CRÉANCE (SESSION DU 21 NOVEMBRE 2024)

Formateur(s)

Pierre-Michel Le Corre, Professeur agrégé des Universités, Formateur et consultant en droit des entreprises en difficulté;

Notions et questions abordées

Formation hybride. Possibilité d'y assister en présentiel au 7 Avenue Ingres 75016 Paris (places limitées). Pour réserver votre place, veuillez nous contacter à cette adresse : formations@lexlearning.fr

Une démarche procédurale complexe permettant au créancier de faire valoir ses droits dans la procédure collective

La déclaration de créance est sans nul doute la démarche la plus connue à effectuer lorsque s'ouvre une procédure collective. Pourtant, cette question bien classique a été complètement renouvelée par une série de législations récentes. Le créancier doit-il déclarer sa créance ? Le créancier prend-t-il des risques à déclarer sa créance ? Le créancier ne prend-t-il aucun risque à ne pas déclarer sa créance ? Le créancier peut-il déclarer une créance alors même qu'il en est dispensé ? Le créancier peut-il déclarer tout type de créance dans la procédure collective de son débiteur ? Autant de questions qui appellent des réponses très nuancées. La déclaration de créance interrompt la prescription. Mais jusqu'à quand ? Et la solution est-elle systématique ? Comment notamment coordonner la déclaration de créance avec l'insaisissabilité légale de la résidence principale ? Quel est le sort de la créance qui n'a pas été déclarée dans les délais et quelle incidence cela a-t-il à l'égard des garants ? Toutes ces questions sont de première importance pratique et méritent d'être parfaitement maîtrisées. Cette formation, dispensée en présentiel et en vidéoconférence, permet aux apprenants d'appréhender au mieux le domaine, le régime, les effets attachés à la déclaration de créance et la sanction liée à l'absence de déclaration dans les délais.

PROGRAMME

- Le domaine de la déclaration de créance
- L'auteur de la déclaration de créance
- Les délais de déclaration des créances
- Le dépassement des délais de déclaration des créances
- Le contenu de la déclaration de créance
- L'effet interruptif de prescription attaché à la déclaration de créance
- La sanction attachée à l'absence de déclaration régulière de la créance

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maîtriser le domaine de la déclaration de créance
- Comprendre la portée des dispenses de déclaration de créance
- Maîtriser le contenu de la déclaration de créance
- Comprendre les effets de la déclaration de créance
- Comprendre la sanction attachée à l'absence de déclaration régulière de la créance

Ça pourrait vous intéresser

FORMATION HYBRIDE 22/11 | 8h30 à 12h30 |
Enjeux pratiques et actualités
de la vérification du passif



A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Avocats, mandataires de justice, collaborateurs de mandataires de justice, gestionnaires contentieux de banques et de sociétés financières, commissaires de justice, greffiers des tribunaux de commerce, collaborateurs des greffiers de tribunaux de commerce

SUPPORT PÉDAGOGIQUE

Document détaillé de formation à récupérer en fin de session

INFORMATIONS TECHNIQUES

- Formation en présentiel et à distance - accessible aux personnes handicapées (déficience de motricité)
- Après avoir validé votre inscription, vous recevrez un email de confirmation vous présentant les modalités techniques afin d'assister à ce webinaire
- Votre inscription vous donnera l'accès au replay de la formation durant 14 jours
- Cette formation permet de valider **4 heures** au titre de la formation continue

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.